

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

LE SECRETAIRE GENERAL

**MESSAGE ADRESSE A L'ASSEMBLEE DE L'UNION
INTERPARLEMENTAIRE**

Kampala, le 31 mars 2012

*Prononcé par le Représentant spécial du Secrétaire général et chef du Bureau régional
des Nations Unies auprès de l'Union africaine, M. Zachary Muburi-Muita,*

Monsieur le Président Museveni,
Madame Rebecca Alitwala Kadaga, Présidente du Parlement ougandais
Monsieur Abdelwahad Radi, Président de l'Union interparlementaire,
Monsieur Johnsson, Secrétaire général de l'Union interparlementaire,
Mesdames et messieurs les délégués,

J'ai plaisir à saluer l'Assemblée de l'Union interparlementaire. Vous avez choisi de débattre d'un thème qui vient à point nommé, à savoir "Comblent le fossé entre le parlement et les citoyens". Les contextes et les griefs qui ont nourri les vagues de protestation sociale en 2011 ont été divers, mais ont eu ce point commun : l'attente que les institutions de l'Etat soient plus transparentes, plus responsables et plus réactives aux besoins et aux aspirations du peuple. Ces protestations ont traduit un désir profond de prééminence du droit, de gouvernance démocratique et de justice sociale.

Ces attentes font peser sur vous, parlementaires, une vaste mission. Les citoyens que vous représentez attendent de vous que leurs voix soient traduites en action par les gouvernements, et que vous mettiez les gouvernements devant leurs responsabilités lorsqu'ils n'accomplissent pas ce qui est attendu d'eux. Vous vous apprêtez à lancer demain le *Rapport parlementaire mondial*, qui a été établi en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement. Au nombre des messages dont ce rapport est porteur, relevons celui-ci : pour être efficaces, les parlements doivent non seulement être vigoureux et savoir s'affirmer, ils doivent aussi être plus transparents et responsables de leurs actes.

L'ONU compte sur des parlements forts et efficaces pour relever les défis du 21^{ème} siècle. Il nous faut tout d'abord accélérer la marche vers les objectifs du Millénaire pour le développement. J'ai plaisir à constater que vous comptez souligner la nécessité de redoubler d'efforts pour appliquer la Stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant. Ce sont les vies de dizaines de millions de femmes, de nouveau-nés et d'enfants qui en dépendent, ici en Afrique notamment.

Il nous faut aussi traiter des changements climatiques en établissant des priorités entre les indispensables mesures d'atténuation et d'adaptation. D'ici à 2015, nous devons parvenir à un accord général, applicable à toutes les parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Ensuite, il nous faudra définir et mobiliser une action collective autour d'une nouvelle génération d'objectifs pour le développement durable au-delà de 2015. Notre avenir commun dépend de moyens tenables de satisfaire les demandes parallèles et indissociables en énergie, en vivres et en eau.

Enfin, nous devons accorder davantage d'attention à la prévention : prévention des conflits, des violations des droits de l'homme, et des effets des catastrophes naturelles. Il nous faut investir dans les systèmes d'alerte rapide; renforcer nos capacités en matière de droits de l'homme, de droit humanitaire et de valeurs et pratiques démocratiques; et il nous faut gagner en résilience, ce qui va de la protection sociale et juridique aux plans nationaux d'atténuation des risques.

Pour relever tous ces défis, les Nations Unies ont besoin d'établir un solide partenariat avec les parlements nationaux et l'Union interparlementaire. Nous avons besoin que vous sachiez rappeler aux gouvernements les engagements internationaux qu'ils ont souscrits, traduire ces engagements dans la législation nationale, et en financer la mise en œuvre.

Ces dernières années, nos rapports se sont faits plus étroits et plus forts. L'UIP a établi d'étroites relations de travail avec l'Assemblée générale, la Commission de consolidation de la paix et le Conseil des droits de l'homme. La participation parlementaire aux grandes conférences de l'ONU a permis d'en renforcer la portée.

Mais nous pouvons faire davantage encore. A l'échelon des pays, l'ONU pourrait emprunter encore plus à l'expertise irremplaçable de l'UIP pour renforcer les institutions parlementaires, ce en particulier dans les pays qui sortent d'un conflit ou qui connaissent une transition d'une autre sorte. Mais ce n'est là qu'une recommandation, parmi d'autres, que je ferai lorsque je présenterai mon rapport sur la coopération entre l'ONU et l'UIP à l'Assemblée générale, plus tard dans l'année.

Je me félicite par avance de collaborer avec vous, et vous souhaite de fructueux débats.